

Joigny infos

**Le vignoble jovinien,
un héritage ancestral... p. 9**

Infos pratiques

Piscine

Portes ouvertes dimanche 15 avril de 9h à 10h pour présenter l'activité aquabébé : une activité permettant aux enfants de 18 mois à 6 ans de découvrir le milieu aquatique avec leurs parents dans une eau à 32° tous les dimanches, de 9h à 10h.

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires de printemps, du lundi 23 avril au dimanche 6 mai :

lundi et vendredi : 12h - 19h ● mardi : 14h - 19h ● mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h ● jeudi : 10h - 12h et 14h - 19h ● samedi : 14h - 18h ● dimanche : 10h - 12h30

Fermeture exceptionnelle jeudi 19 avril entre 12h et 14h.

Visite des lignes électriques

ERDF procèdera à une visite des lignes électriques dans le courant du mois d'avril pour améliorer la qualité de la distribution de l'énergie. Un hélicoptère survolera, à très basse hauteur, les lignes surplombant le territoire de la commune (hors agglomération).

Déchets ménagers : facturation des bacs

Suite à la mise en place du nouveau mode de collecte des ordures ménagères et des déchets triés, les propriétaires ont reçu récemment une facture pour le ou les bacs roulants qui leur ont été livrés. La facturation sera unique comme annoncé sur différents supports de communication (presse locale ou bulletin communautaire). La "période" figurant sur lesdites factures est due à une contrainte du logiciel de facturation.

Lundi 9 avril - lundi de Pâques

La piscine sera fermée, ainsi que la bibliothèque et la déchèterie. Les ordures ménagères ne seront pas ramassées. La collecte est reportée au mardi 10.

Révision générale du plan local d'urbanisme

Information du public

Vous vous posez des questions sur la prochaine révision générale du PLU (Joigny infos n° 38 pages 6 et 7).

Dans le cadre de la concertation avec la population et comme tous les premiers mardi et jeudi de chaque mois, les élus tiendront une permanence à l'hôtel de ville (bureau des adjoints) *mardi 3 avril de 18h à 20h et samedi 7 avril de 10h à 12h* pour répondre à vos interrogations.

Couverture du n° 38 de Joigny infos

La couverture du numéro de mars de Joigny infos vous a surpris. C'était bien l'objectif ! Comme indiqué dans l'article consacré à la révision générale du PLU dans sa page 6, il ne s'agit que d'une projection irréaliste pour inviter chacun à s'interroger sur le développement de notre commune. N'hésitez pas à participer à la réflexion.

Circulation et stationnement perturbés

Avenue Charles de Gaulle

Circulation piétonne interdite sur le trottoir côté chantier "résidence Domany's"

Rue de la Commanderie et rue Robert Petit

Stationnement interdit au droit du chantier de démolition de l'ancien site EDF, circulation des piétons interdite sur les trottoirs et rétrécissement de la chaussée rue de la Commanderie.

Adresses et numéros utiles

Mairie

3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex
<http://www.ville-joigny.fr> - mairie@ville-joigny.fr
Tél. 03 86 92 48 00 - Fax : 03 86 92 48 01

Un numéro vert, le 08000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale

place Jean de Joigny - du lundi au samedi midi
Tél. Fax : 03 86 62 09 38
police.municipale@ville-joigny.fr
pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr

Déchèterie

Route de Chamvres - Tél. 03 86 62 24 16
Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Violences conjugales

3919, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

Permanences - mairie - quai du 1^{er} Dragons

ADAVIRS (Aide aux victimes d'infractions)

Mercredi 4 avril (9h - 12h)

Conciliateur de justice

Jeudi 5 (10h - 12h) et mercredi 18 avril (9h - 12h)

ADIL 89

Samedi 21 avril (10h - 12h)

Pharmacie : les officines ouvertes le lundi au mois d'avril

lundi 2 : pharmacie Bedaride - 14 quai Ragobert

lundi 9 : pharmacie Leblanc - 64 rue J. d'Auxerre

lundi 16 : pharmacie Lemarquand - 14 av. Gambetta

lundi 23 : pharmacie Tran - 8 rue Gabriel Cortel

lundi 30 : pharmacie Simonot - centre Cial La Madeleine

Responsable de la publication : Bernard Moraine

Dépôt légal : 2^e trimestre 2012 - ISSN 1269-4576 - Impression : Chevillon imprimeur - Sens - Visuels : BasaltArchitecture architectes, ville de Joigny, E. Robert-Espalieu, cercle d'amitié franco-allemand, Les Aventuriers, Marie Mangel, Voluprint, Triage FM, C3V maison citoyenne, Atelier Cantoisel



"Nous faire entendre et nous faire comprendre"

Joigny, notre ville, fait partie des 2 600 petites villes de France, qui rassemblent de 3 000 à 20 000 habitants.

Elles représentent un tiers de la population de notre pays (21 millions d'habitants).

Plus que toute autre collectivité, les petites villes ont été confrontées à la dégradation de leur situation financière et à la diminution des moyens de l'Etat affectés aux collectivités locales.

A cela s'est ajoutée l'application de la révision générale des politiques publiques (RGPP) : c'est un véritable retrait de l'Etat auquel ont dû faire face des villes comme la nôtre.

Le dernier exemple en date est la fermeture programmée d'une classe à l'école du Clos Muscadet. En effet, l'Inspection académique vient de nous informer de sa décision retenant comme effectif prévu le nombre de 70 élèves (soit une baisse de 10 élèves), ce qui, selon ses critères, justifie la disparition d'un emploi.

Si l'école du Clos Muscadet perd des élèves, ce n'est pas le cas de l'école Garnier dont les classes risquent de se trouver très chargées l'an prochain. Nous ne connaissons pas encore l'impact de la livraison du nouveau quartier de la gare. Domanys, le bailleur social, estime qu'elle devrait se traduire par l'arrivée d'une cinquantaine d'élèves de tous âges.



Notre municipalité, en concertation avec les élus et parents d'élèves, souhaite réaffecter les élèves issus des communes de Villecien et de Saint-Aubin, de l'école Garnier vers le Clos Muscadet.

Cette proposition a fait l'objet d'un très large consensus.

De ce fait, l'effectif de l'école du Clos Muscadet passerait à 88 ce qui, au regard des critères de l'Inspection académique, ne justifie plus de fermeture de classe. Que faut-il de plus ?

Il faut nous faire entendre et nous faire comprendre.

Soucieux du bien-être de nos enfants et face à cette décision injuste prise sans apprécier la totalité des éléments, nous refusons clairement cette fermeture.

Pour nos enfants, vous pouvez compter sur notre entier dévouement et notre soutien à l'école de la réussite ! ■

Votre dévoué maire

Bernard MORAINÉ

Arrêt sur images



Carnaval





Forum culturel : le 17 février dernier 60 personnes venues de tout le département à l'invitation de la coordination culturelle des villes de l'Yonne ont réfléchi, échangé, partagé. Une journée passionnante riche de belles perspectives.



Bien vivre ensemble. Courant février, Yann Chandivert, adjoint au maire chargé de la citoyenneté, et quelques référents de quartiers ont fait le tour des écoles de la commune pour distribuer un livret à environ 230 élèves des classes de CM1. Cette brochure "Bien vivre ensemble", d'une trentaine de pages, rappelle les règles de politesse et de civilité à appliquer dans la vie de tous les jours, à l'école, dans la rue, dans les transports...



Le 13^e forum des métiers organisé par les trois clubs-services de la ville (Le Lions, le Kiwanys et le Rotary) le vendredi 24 février a permis à quelque 480 élèves des collèges Marie Noël et Saint-Jacques de Joigny, Jacques Prévert de Migennes et Philippe Cousteau de Briennon-sur-Armançon de rencontrer et de dialoguer avec des professionnels venus présenter leurs métiers et leur savoir-faire.



L'ancien site militaire, désormais propriété de la ville et de la communauté de communes du Jovinien, a accueilli plus de cent visiteurs à l'occasion du "rendez-vous" organisé le dimanche 26 février.



Carnaval

A Mayen : une délégation de Joviniens (41 personnes de l'école de musique et du cercle d'amitié franco-allemand) a été reçue par le prince du Carnaval, sa suite et la municipalité de Mayen du 18 au 21 février et a participé au défilé le lundi 20 février.

A Joigny : conduits par le groupe Sambala, les enfants ont fêté carnaval le mercredi 7 mars avec, comme chaque année, une participation très active des centres de loisirs.

La piscine municipale : un équipement utile bien au-delà de Joigny



Avant d'agir, il faut évaluer. C'est ce que nous avons fait à la piscine, en menant une enquête sur l'origine géographique des utilisateurs de cette infrastructure. Ainsi, entre les mois de juin et décembre 2011, les agents de la piscine ont interrogé tous les visiteurs, que nous remercions de s'être prêtés à cette petite étude.

Intéressant enseignement : un usager sur deux de la piscine municipale de Joigny n'est pas jovinien. En effet, sur quelque 20 000 usagers (hors groupes), seulement 50 % d'entre eux habitent Joigny.

Sur les 50 % de non Joviniens, nombreux sont ceux qui sont domiciliés dans une des communes du territoire actuel de la communauté de communes du Jovinien (2 582 usagers). Au final, 64 % des usagers de la piscine de Joigny habitent la CCJ.

Au-delà, l'origine est très variable, de Villeneuve-sur-Yonne à Auxerre, en passant par l'Aillantais ou Migennes. Notons qu'une large part est issue du canton de Saint-Julien-du-Sault (1 219 personnes), ce qui, au passage, est un argument supplémentaire à porter à l'analyse

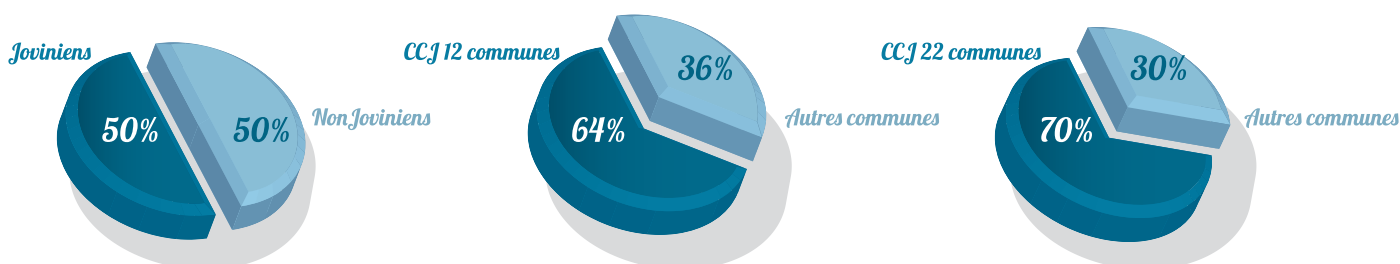
de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) qui a estimé que nous partagions le même bassin de vie.

Le débat auquel nul n'échappera dans les prochaines années est celui du financement de la piscine. En 2011, la piscine a coûté 533 580 €. Les entrées payantes ont permis une recette de 122 563 €. La différence est entièrement absorbée par l'impôt des 10 800 contribuables joviniens... alors que cette piscine, comme le prouve cette enquête, profite à un bassin de population beaucoup plus large que notre seule cité maillotine. Joigny ne pourra pas, seule, continuer à absorber ces charges de centralité – le problème est identique pour l'école de musique, le centre aéré ou la subvention versée à l'union sportive. Peut-être faudra-t-il, tôt ou tard, envisager un transfert à l'intercommunalité, ce qui aurait pour conséquence davantage d'équité. Comme c'est d'ailleurs le cas pour les autres piscines du département de l'Yonne. La question mérite d'être posée et débattue. ■

Nicolas Soret

Adjoint au maire chargé des finances
Président de la communauté de communes du Jovinien

Les usagers de la piscine à Joigny



Ancien site militaire

Doter le territoire d'une offre de formation

Développer la formation professionnelle sur le territoire Jovinien, voilà un objectif ambitieux que se donnent conjointement la ville de Joigny et la communauté de communes du Jovinien, notamment dans le cadre du contrat de redynamisation du site de Défense. Se former au XXI^e siècle est devenu indispensable dans une économie européenne dite "de la connaissance et de l'information".

Or, notre ville était jusqu'à présent dépourvue de locaux adaptés aux organismes œuvrant dans ce sens. Demandeur d'emploi ou salarié, il fallait se déplacer à Auxerre ou Dijon pour enrichir ses savoir-faire professionnels. L'ex-emprise militaire permet de mettre à disposition d'organismes de formation les salles et bureaux de l'ancien bâtiment d'Etat-major.

Quatre organismes se sont déjà installés sur le site de l'ex-Groupe géographique.

28 novembre 2011 : L'institut de formation des ambulanciers et aides-soignants (IFAAS)
L'IFAAS développe deux sessions de formations diplômantes : l'une au métier d'ambulancier, une formation unique et nouvelle en Bourgogne, l'autre au métier d'aide-soignant, en lien avec le centre hospitalier de Joigny. Les deux sessions comptent respectivement 15 et 42 étudiants(es) dont la formation a été financée par leur employeur dans certains cas et par le conseil régional pour les demandeurs d'emploi.

16 janvier : Communiquer, lire, écrire, former (CLEF)
L'association CLEF ouvre à Joigny sa 4^e plateforme dans l'Yonne dans le but de lutter contre l'illettrisme et d'accueillir, individuellement, toute personne en difficulté avec la langue française dès l'âge de 16 ans. Les publics sont souvent envoyés par Pôle Emploi, la mission locale, les organismes d'insertion ou se présentent spontanément. Les cours, collectifs ou individuels, sont donnés par des bénévoles, eux-mêmes formés à cette mission d'intérêt général.

20 février 2012 : CLAF Accompagnement
CLAF Accompagnement apporte l'aide nécessaire aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires du rSa, handicapés ou jeunes sans qualification pour les réinsérer durablement sur le marché de l'emploi. La structure, au moyen de "parcours d'accompagnement vers l'emploi", prépare l'accès à l'emploi dans des domaines divers et variés (commerce, logistique, aide à la personne, bâtiment, propreté, sécurité etc.).

9 mars 2012 : Pôle insertion formation emploi (POINFORE)
Partenaire des deux structures précédentes, Poinfore est une association nationale d'insertion par la formation et l'emploi. Son objectif est de dispenser des formations diverses pour optimiser les savoir-faire et savoir-être des demandeurs d'emploi par l'acquisition d'un socle de fondamentaux (maîtrise du langage écrit et oral, des outils informatiques etc.).

Et ce n'est que le début ! A mesure que l'information se diffuse sur ce nouvel outil en ville, les demandes affluent. A nous de continuer les travaux pour savoir y répondre... ■

Nicolas Soret

Adjoint au maire chargé de la formation
Président de la communauté de communes du Jovinien



Rencontre avec les responsables des organismes de formation Poinfore et Claf Accompagnement vendredi 9 mars.



Le bâtiment du pôle formation (ex bâtiment d'Etat-major) de l'ancien site militaire.

Elections présidentielles et législatives : une navette pour aller voter

Vous souhaitez remplir votre devoir civique dans les prochains mois et voter lors des élections présidentielles et législatives mais vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer ? La mairie met donc gratuitement à votre disposition une navette les dimanches du 22 avril, 6 mai, 10 et 17 juin pour vous transporter jusqu'à votre bureau de vote et vous raccompagner à votre domicile. Ce dispositif a pour objectif de permettre aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées de pouvoir librement s'exprimer lors de ces quatre scrutins majeurs du calendrier politique.

Pour profiter de ce service, rien de plus simple : il suffit de vous inscrire dès aujourd'hui auprès du service élections de la ville de Joigny : pascale.dalla-pria@ville-joigny.fr ou par téléphone au 03 86 92 48 14.

N'hésitez pas à profiter de ce service municipal et faites entendre votre voix ! ■

Votez par procuration

Les prochaines élections auront lieu les 22 avril et 6 mai pour les présidentielles et les 10 et 17 juin pour les législatives.

En cas d'indisponibilité pour raisons professionnelles, médicales, de vacances... vous pouvez donner procuration à un électeur de la commune.

Pour cela, vous devez vous rendre dans une gendarmerie, un commissariat de police ou un tribunal d'instance muni d'un titre d'identité et des informations concernant votre mandataire (la personne qui votera à votre place). Pensez à lui confirmer car il ne recevra aucun courrier lui donnant procuration.

Le service population de la mairie est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Tél. 03 86 92 48 14. ■

Bruits de voisinage

Ce qu'il faut savoir !

Selon un arrêté municipal du 11 août 2003, l'usage des appareils de bricolage ou de jardinage causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses...) est limité aux :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Toute personne à l'origine d'un bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage est passible d'une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe (450 €) - article R48-2 du Code de la santé publique.

Parking de la gare



L'aménagement du parking sud de la gare (route de Paroy-sur-Tholon) se termine. 85 places dont 5 pour personnes à mobilité réduite ont ainsi été créées.

Ils font la notoriété de notre ville

Quatre viticulteurs exploitent le vignoble jovinien



Rouge, blanc, gris, rosé, le vin de Joigny se décline en deux appellations d'origine contrôlée : AOC Bourgogne et AOC Bourgogne Côte Saint-Jacques. Avec passion et savoir-faire, quatre viticulteurs travaillent la quarantaine d'hectares de

vignes en production pour élaborer un vin dont la réputation n'est plus à faire. Il s'exporte d'ailleurs en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

L'aire d'appellation Bourgogne Côte Saint-Jacques est plantée en Pinot gris, Pinot noir et en Chardonnay. Précisons qu'il est assez exceptionnel pour une AOC de bénéficier de trois cépages. Les appellations Bourgogne blanc et Bourgogne rouge sont majoritairement plantées en Chardonnay et en Pinot noir.

La qualité du vin de Joigny repose sur plusieurs éléments : le terrain calcaire recouvert d'argile à silex, l'exposition sud et sud-est des coteaux, la présence du plateau de la forêt d'Othe et de la rivière Yonne qui les protègent respectivement du vent et des gelées printanières, et aussi sur l'attention des viticulteurs amoureux de la vigne et du vin.

Le vignoble jovinien : un héritage ancestral

Des vignes près de l'église Saint-Thibault sont mentionnées



Manuel Janisson (à gauche) et Michel Lorain (à droite) du Clos Saint-Jacques, Alain Vignot, Christophe Lepage, Bruno et Gérard Calmus

dès 1082. Les caves, les décors des maisons à pans de bois et les vitraux des églises sont autant de témoignages de l'importance de la vigne dans la cité. Le commerce est favorisé par le transport fluvial et la livraison des fûts directement dans les ports de Charenton et de Bercy à Paris. La renommée des vins joviniens est attestée par leur présence sur la table des rois de France et de l'aristocratie. A son apogée au début du XIX^e s., le vignoble comptait un peu plus de 600 hectares et sa destruction par

le phylloxera à la fin du siècle marqua profondément l'économie de la ville.

Le vignoble fut replanté dans la première moitié du XX^e s. et l'appellation Bourgogne vint couronner le travail des vigneron. ■

Laurence Marchand

Adjointe au maire

chargée du tourisme

Présidente de l'office de tourisme

Domaines	AOC Bourgogne				AOC Bourgogne Côte St-Jacques			Crémant
	rouge	blanc	gris	rosé	rouge	blanc	gris	
Calmus Père et fils	X	X	X	X				X
Clos Saint-Jacques	X	X		X			X	X
Christophe Lepage	X	X			X		X	
Alain Vignot	X	X		X	X	X	X	X

Les quatre viticulteurs

Domaine Calmus père et fils - 13 rue du Luxembourg - Joigny - www.domaine-calmus.com 06.09.42.36.26 ou 06.76.47.62.68 calmartine@wanadoo.fr - guide Hachette des vins 2012 ● **Domaine du Clos Saint-Jacques** - Michel Lorain, fondateur et Manuel Janisson, gérant - 14 faubourg de Paris - Joigny - www.bourgogne-michel-lorain.com - 03 86 62 06 70 contact@bourgogne-michel-lorain.com - médaille de bronze pour son Bourgogne Chardonnay cuvée "Capucins" et médaille d'or pour son Bourgogne Côte Saint-Jacques gris au concours du Grand Auxerrois 2010 ● **Domaine Christophe Lepage** - 9 rue Principale Le Grand Longueron - Champlay - www.domaine-lepage-bourgogne.fr - 03.86.62.05.58 - 06 76 88 16 01 domaine_lepage@yahoo.fr - médaille d'or au concours des vins du Grand Auxerrois 2010 et médaille d'or au concours des Féminales de Beaune 2011 pour son Bourgogne Côte Saint-Jacques gris 2009 - médaille d'argent au concours des Féminales de Beaune 2011 pour son Bourgogne blanc 2009 - médaille d'argent au concours des vins du Grand Auxerrois 2011 pour son Bourgogne blanc 2010 ● **Domaine Alain Vignot** - 16 rue des Prés - Paroy-sur-Tholon - www.domaine-alain-vignot.com 03 86 91 03 06 - info@domaine-alain-vignot.com - médailles d'argent au concours général agricole (Salon de l'agriculture 2012) et au concours de la fête des vins de Saint-Bris le Vineux pour son Bourgogne Côte Saint-Jacques rouge 2010 - médaille de bronze au concours de la fête des vins de Saint-Bris le Vineux pour son Bourgogne Côte Saint-Jacques gris 2010- guides Hachette des vins 2012, Dussert-Gerber et Petit futé.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

P'tite navette : la municipalité appelle au civisme

Nombreux sont les Joviniens à apprécier le service de la P'tite Navette. Le principe de la gratuité, récemment adopté par la municipalité ainsi que la révision des horaires permettant une meilleure articulation avec ceux de la SNCF, ont considérablement dopé la fréquentation. Chacun doit se féliciter du succès et de l'utilité d'un tel équipement.

Cependant, à plusieurs reprises, quelques usagers ont pointé du doigt certains comportements. En effet, il est avéré qu'une minorité de personnes empruntent le véhicule de façon déraisonnable, parfois pendant plusieurs heures, empêchant alors les autres usagers d'accéder à la P'tite Navette pour des besoins réels.

Nous appelons donc chacun au civisme, au respect et à la courtoisie afin que cet équipement puisse profiter au plus grand nombre et permettre de répondre à leurs attentes. Cela participe au mieux vivre ensemble que nous souhaitons dans notre ville. ■



Démocratie de proximité : trois nouveaux référents de quartiers



Trois Joviniens, Séverine Pycke, Antony Guérin et Nicolas Deiller viennent d'intégrer les réunions citoyennes respectivement dans chacun des trois quartiers rive gauche, est et ouest.

Joigny compte désormais 17 référents habitants et professionnels. Ils font le lien entre vous et les conseillers de quartiers. Ils recensent vos demandes, vos remarques, vos avis et peuvent vous informer sur telle ou telle action municipale. ■

Yann Chandivert
Adjoint au maire
chargé de la démocratie de proximité



Nicolas Deiller, Antony Guerin et Séverine Pycke,
les trois nouveaux référents de quartier.

Vos référents de quartiers

Quartier rive gauche : **Séverine Pycke** - 06 24 12 37 79 - severine.pycke@dijon-cereales.fr ● **Anne Souchet** - 1 rue Bourdois 03 86 62 40 93 ● **Angélique Vouters** - 06 32 07 67 44 ● **Guy Roy** - 03 86 62 21 13 - guyroy@wanadoo.fr ● **Henri Abrahamse** - 03 86 62 48 55 - hab@sera89.fr

Quartier est : **Antony Guerin** - 03 86 62 33 38 - 9 allée Galilée - antony.guerin@orange.fr ● **Michel Perrot** - 06 17 39 13 83 acanthe5755@aol.com ● **Pierre Cordier** - 18 rue des Ingles ● **Martine Lallement** - 06 62 70 90 17 - martine.referentjoigny@orange.fr ● **Abdel Baakiy Nuhu** - 06 33 28 22 52 - abdel-nuhu89@hotmail.fr

Quartier ouest : **Yannick Dussault** ● **Nicolas Deiller** - 06 43 96 43 75 - nico.deiller@hotmail.fr ● **Jean Monnier** - 06 03 95 95 94 jmonnier@sfr.fr ● **Erwan Le Hegaret** - 16 rue Haute Pêcherie - erwan-89@hotmail.fr ● **Jacqueline Martin** - 06 83 30 46 09 ● **Richard Zeiger** - 6 rue Jacques Ferrand ● **Françoise Depardon** - 03 86 73 36 53 - 3 bis rue Gondrin - francoise.dep1@orange.fr

Omar Hammouti, animateur jeunesse !



Depuis le 13 février dernier, l'espace jeunes de Joigny s'est attaché les compétences d'un animateur jeunesse, Omar Hammouti. Ses missions consistent à élaborer et mettre en œuvre des projets en direction des adolescents et des jeunes et à développer des relations transversales avec les services municipaux, les institutions locales et nos partenaires associatifs.

Une partie importante de son travail est donc consacrée à l'accueil et à l'animation du public au sein de la structure pour fédérer l'initiative des adolescents et des jeunes, souvent débordants d'idées. Mais dans la perspective de créer une plus grande dynamique, il est souhaitable que les jeunes s'impliquent davantage dans leurs projets. Ils doivent s'engager pour devenir véritablement acteurs dans la vie de la cité maillotine.

L'équipe de l'espace jeunes a toujours cette volonté de soutenir, d'accompagner et d'aider les jeunes, quelque soit le thème exposé et sollicité : sport, culture, citoyenneté, insertion professionnelle, humanitaire ou solidarité internationale. Elle est attentive aux besoins et aux attentes des jeunes. ■

Frédérique Colas
Adjointe au maire chargée de la jeunesse



De gauche à droite : Omar Hammouti, nouvel animateur jeunesse, Frédérique Colas, Adjointe au maire chargée de la jeunesse et Frédéric Bonanni, directeur de l'espace jeunes

Espace jeunes

2 rue des Ingles - Joigny

Tél. 03 86 91 43 31

frederic.bonanni@ville-joigny.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h,
le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

L'amende coûte 35 euros

Ordures ménagères : la municipalité monte au créneau et verbalise



35 € c'est le montant de l'amende que plusieurs Joviniens ont eu récemment à payer pour avoir sorti

leurs ordures ménagères en dehors des jours et heures autorisés.

Nous vous rappelons que les containers ou les sacs (pour la vieille ville) doivent être sortis sur la voie publique, au plus tôt la veille au soir du ramassage, après 19 heures. Les bacs seront rentrés après le passage de la benne.

La communauté de communes du Jovinien a achevé la distribution des bacs et des sacs. Elle a largement communiqué sur les conditions de ramassage des déchets et Joigny



Courant février, la CCJ a distribué les calendriers de collecte dans tous les foyers joviniens

infos s'en est fait l'écho à plusieurs reprises.

Courant février, un calendrier 2012 des collectes (ordures ménagères résiduelles et tri) a été distribué dans tous les foyers. Il indique très précisément les jours de passage de la benne. Malgré cela, encore trop souvent, des poubelles sont sorties à n'importe quelle heure de la journée.

Aujourd'hui, la police municipale verbalise. Douze Joviniens en ont déjà fait les frais. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes du Jovinien :
Tél. 03 86 62 47 95. ■

Claude Josselin
Premier adjoint au maire

Sport : dans les coulisses de l'USJ

Le yoga : à la recherche du bien-être

La section yoga de Joigny, qui a plus de 30 ans d'existence, compte pour l'année 2011 - 2012, 32 adhérents, en augmentation continue.

Qu'est-ce que le yoga ?

Ce n'est ni une secte, ni une religion, ni une thérapie, mais une philosophie sans exclusive.

Pourquoi pratiquer le yoga ?

C'est, avant tout, un art de vivre, grâce à la découverte de l'union et de l'harmonie du corps, du cœur et du cerveau, qui permet de se sentir en parfait équilibre avec soi-même et ce qui nous entoure.

Comment se déroule une séance de yoga ?

Elle commence par un peu de philosophie appliquée à la vie de tous les jours.

Et c'est l'entrée dans le mouvement :

- quelques échauffements pour assouplir la colonne vertébrale,
- puis les postures prises avec pleine conscience des mouvements du corps et de la respiration,
- des respirations qui aident à la décontraction et au retour sur soi-même,
- pour terminer, 10 à 15 mn de relaxation, détente profonde, en gardant constamment la conscience éveillée.

Ces deux heures d'exercices physiques, énergétiques et psychiques conduisent à la sérénité et au bien-être.

La pratique du yoga est accessible à tous et à tout âge, chacun faisant son yoga à sa mesure, sans jamais forcer et en vivant pleinement l'instant présent.

Si vous êtes tentés, venez essayer,

- soit au cours du mardi (19h15-21h15), du mercredi (18h-20h) ou du vendredi (9h-11h)
- soit au stage des samedi 31 mars (14h-18h) et dimanche 1^{er} avril (9h-12h).

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au 03 86 62 21 25. ■

Claude Foucherot, Linette Luc et Micheline Ortega



L'agenda sportif

Athlétisme compétition école de poussins samedi 31 mars - salle omnisports ● **Basket-ball** Joigny / JDA Dijon dimanche 1^{er} avril ● **Football** Joigny / Pougues dimanche 1^{er} avril ● **Handisport** Comité handisport de l'Yonne Compétition départementale jeudi 19 avril de 10h à 16h salle omnisports ● **Randonnée cyclotourisme** 80 km - 50 km - 30 km et 10 km plat, circuit famille - Gazelec Auxerre et UFOLEP samedi 7 avril départ 18 route du Grand Longueron renseignements : 03 86 52 79 78 ● **Volley-ball** Joigny / Chenôve 2 samedi 31 mars.

Le mois de la photo dans l'Yonne

Manifestation bisannuelle, le mois de la photo permet à différentes villes de l'Yonne d'inviter leurs publics à porter un regard particulièrement attentif à l'art de la photographie. Déclinée sur la thématique "des métiers et des hommes" ce sera cette année l'occasion d'explorer des mondes connus ou inconnus mais toujours emprunts d'humanité.

Dans une perspective de collaboration active, de mutualisation des énergies, d'échanges de références et d'information, nous avons souhaité regrouper les villes de Joigny, Migennes, Auxerre, Sens, Briennon-sur-Armançon, Tonnerre, Villeneuve-sur-Yonne et Avallon. Les élus en charge de la culture de chacune de ces villes ont choisi de travailler ensemble.

La première réalisation publique illustrant cette volonté de partenariat se concrétise déjà pour ce qui concerne ce "mois de la photo dans l'Yonne". Expositions partagées voire itinérantes, ce sera une première et la volonté de tous c'est de mettre en œuvre de vraies collaborations à propos d'autres manifestations. ■

Nicolas Soret

Adjoint au maire chargé de la culture

Président de la communauté de communes du Jovinien



A Joigny, quatre lieux accueilleront des expositions

18 avril > 10 mai : salle voûtée du château "Mémoire de nos métiers" par Gilles Puesch ● 12 mai > 10 juin : piscine municipale "Travailleurs dans la forêt" par Roland Berthe ● 2 > 24 juin : maison du Bailli "Métiers d'ici et d'ailleurs" par l'Atelier Photo de l'ACEJ ● 6 juin > 12 juillet : bibliothèque de La Madeleine "3 métiers, 3 univers" par André Couturier.

Musique : échanges dans le cadre du programme Grundtvig



En mars dernier, dix professeurs et élèves de l'école de musique ont rencontré leurs collègues tchèques et finlandais en Finlande. Tout a été financé par l'Union Européenne.



Édité avec le soutien financier de la Commission européenne. Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Dans le cadre du projet Grundtvig, dix professeurs et élèves de l'école de musique ont rencontré une vingtaine de leurs collègues tchèques et finlandais, à Iisalmi, en Finlande. Le but de cet échange, financé par l'Europe, consistait à réfléchir sur la formation musicale des adultes et tester de nouvelles situations d'apprentissage. Cinq groupes de six musiciens mêlant les trois nationalités, ont présenté un programme musical en trois langues dans différentes maisons de retraite et instituts pour handicapés, avec pour objectif de faire participer le public.

Les Français ont par ailleurs assisté à différents cours (chant, technique vocale, répétitions de chœurs...). Ils ont découvert le Kantélé, instrument traditionnel finlandais.

Ce programme, mené tambour battant pendant quatre jours, a été ponctué par les soirées à la découverte du sauna finlandais !

Le prochain rendez-vous aura lieu à Joigny en mai (16 au 19) pour permettre à tous les Joviniens de découvrir le Kantélé, ainsi que des cours de musique associant de très jeunes enfants (entre 0 et 5 ans) et leurs parents. ■

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

Fermeture au Clos Muscadet : l'opposition municipale côté pile et côté face

La mauvaise nouvelle est donc tombée : l'Inspection académique a décidé de la fermeture d'une classe au Clos Muscadet à la rentrée prochaine. Le combat ne fait pourtant que commencer. Considérant que Joigny a suffisamment payé dans le domaine de la disparition des services publics (plus de 500 emplois en 5 ans !) nous n'entendons pas subir une nouvelle fois une décision injuste et aveugle de l'Etat qui met à mal l'éducation de nos enfants sur le territoire. Avec les parents d'élèves nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour faire reculer l'Inspection académique. Ce qui est surprenant dans cette regrettable affaire, c'est la position contradictoire de l'opposition municipale : alors que leurs membres soutiennent contre vents et marées un gouvernement aux choix iniques, voilà qu'ils s'élèvent localement contre la suppression de ce poste !

Mais quelle est-elle si ce n'est la déclinaison de la règle du non-remplacement voulue par le Président de la République et qui s'est traduite par la suppression de 80 000 postes dans l'Education nationale depuis 2007 ? Assez de cette double posture (voire imposture) qui consiste à quitter la salle du conseil municipal quand nous énonçons des vérités sur la politique nationale assassine du chef de l'Etat et à refuser ses conséquences locales concrètes comme c'est le cas aujourd'hui avec la fermeture de classe à l'école du Clos Muscadet ! Difficile exercice qui est celui de l'opposition municipale : contester cette décision tout en défendant les choix de la droite qui considère que l'on doit faire des économies sur l'avenir de nos enfants. Et tant pis pour la cohérence politique.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny – majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Fermeture d'une classe au Clos Muscadet

L'annonce de la suppression d'une classe à l'école élémentaire du Clos Muscadet est tombée.

Pourtant cet établissement a bonne réputation, il est encadré par une équipe compétente, irréprochable, et il dispose d'équipements corrects, cantine et terrain de sport.

En tant qu'élus, nous sommes en colère : le maire dit que tout ce qui pouvait être fait l'a été, nous répondons, nous DDJ, que la municipalité a sa part de responsabilité. En effet, s'il y a sous-effectif au Clos Muscadet, il y a sur-effectif à l'école Garnier, qui accueille à la fois les enfants des gens du voyage et des enfants d'origines diverses logés au foyer AFTAM et dont les parents, souvent, ne sont pas francophones. D'où des départs et des arrivées en cours d'année et un problème de langue. Ces enfants ont besoin de plus d'attention avec un encadrement

plus proche et plus adapté. Les élus de la majorité en ont conscience et ont soulevé le problème il y a plus de deux ans. Mais rien n'a été fait. Le phénomène de déséquilibre sera bientôt aggravé par l'arrivée de nouveaux habitants, et donc de nombreux enfants, dans le quartier de la gare.

Certes la mesure récente de soulager Garnier des enfants de maternelle de Villechien et de Saint-Aubin va dans le bon sens mais elle arrive bien tardivement. Il y a bien longtemps que le maire aurait dû tout mettre en œuvre pour diminuer les effectifs de Garnier au profit du Clos Muscadet. Là aussi il y a un manque d'anticipation et de réactivité.

Nous nous battons pour que la classe du Clos Muscadet soit maintenue et accueille des élèves à la rentrée.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Ne nous laissons pas endormir par la propagande socialiste...

Dans notre précédent article, nous vous indiquions que la municipalité usait et abusait de la communication propagandiste à travers "Joigny Infos". Ainsi, au conseil municipal, nous avons eu un feu d'artifice de prévisions d'investissement, dont le quart ne pourra être réalisé cette année. En effet, le temps de lancer les appels d'offres, de réunir la commission ad hoc et choisir les entreprises, nous serons en mai/juin. Les vacances approchant, les travaux seront programmés pour sept/octobre, et réalisés en... 2013... si tout va bien !

Compte-tenu des futures élections législatives, le 2^e adjoint (imposé et omniprésent candidat), tient à avoir le maximum de projets à son actif afin de montrer son pseudo-dynamisme !

Par ailleurs, vous trouverez sur notre blog quelques remarques concernant les socialistes, qui veulent bien partager... mais pas

tout et surtout pas ce qui leur appartient...

Il faut entendre le secrétaire général du parti déclamer qu'il faut arrêter le cumul des mandats... les socialistes joviniens doivent tous être sourds car question cumul, ils sont très forts, c'est même pour certains une entreprise familiale ! Hypocrisie socialiste, faites ce que je dis mais pas ce que je fais. Leur vision écolo-ringarde nous supprime la lumière le soir dans de nombreux quartiers de la ville, faisant croire que cela engendrera des économies !

Au lieu de faire des économies de bouts de chandelle, il y aurait d'énormes économies à réaliser sur le projet de la bibliothèque qui va coûter près de 2 millions d'euros (plus de 13 millions des ex-francs !). Suite des élucubrations de la propagande socialiste dans le prochain article.

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>

Les rendez-vous

Expositions

Quand la maternité se fait peinture - Atelier de Prinsac - 1 rue des Moines - samedi 14 avril de 10h à 12h et de 14h à 19h ou sur rendez-vous : tél. 06 62 10 52 71

Le temps des Demeures - hommage à Aurélie Nemours - atelier Cantoisel - 32 rue Montant au Palais - sur RDV jusqu'au 21 avril puis ouvert les samedis et dimanches sauf jours fériés de 14h30 à 18h - tél. 03 86 62 08 65

O 2 Z' ARTS PINCEAU ET BURIN - cours d'arts plastiques dès 7 ans, de linogravure, de gravure et de ciselure sur métal - 61 rue G. Cortel - du lundi au samedi de 14h30 à 19h et le matin sur RDV - tél. 03 58 44 03 76

Lorain Gallery - art moderne et contemporain - mobilier design - 12 bis quai Leclerc du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h - également sur RDV tél. 03 86 73 75 53



Oeuvre de Madé, peintre sculpteur, exposée à l'atelier Cantoisel

Conférence débat

Dette indigne avec Gérard Filoche, inspecteur du travail honoraire, auteur de "Salariés si vous saviez" - débat : La dette justifie-t-elle le démantèlement du droit du travail et les attaques contre les salariés ? - C3V maison citoyenne - mardi 17 avril 19h30 - salons de l'hôtel de ville.

Concerts

Chorale Sotto Voce, chef de chœur Françoise Margueritte et **Chœur'Echos** de Villeneuve-sur-Bellot, chef de chœur Pascale Héraclé - dimanche 1^{er} avril - 14h salle Claude Debussy

Harmonie municipale "L'histoire du diable au bal des pompiers" - avec Didier Lafaye, comédien - samedi 14 avril - 20h30 - salle Albert Garnier.

Sur le thème de l'humour (thème culturel de la ville), l'harmonie propose une pièce tout à fait particulière de l'humoriste Yannick Jaulin et du compositeur Philippe Miller, "L'histoire du diable au bal des pompiers". Cette pièce avec comédien, racontant l'histoire de l'élection de Miss "Pougne-Hérissou" est truffée de clichés et de préjugés qui font quelquefois bon ménage dans les villages gaulois. Elle sera interprétée en collaboration avec les musiciens de l'harmonie municipale de Cosne-sur-Loire. Ce projet a été monté en commun. Le comédien professionnel Didier Lafaye sera le récitant. Le même concert sera donné le lendemain à Cosne-sur-Loire.

En hors d'oeuvre de cette pièce, l'harmonie fera entendre les chansonniers et humoristes français qui résonnent sur le thème "Humeurs - humour", Bourvil, Richard Gotainer, Serge Gainsbourg, Henri Salvador...



Théâtre

"Sans patrie" - Compagnie du Puits qui parle - C3V maison citoyenne - débat : Quels droits pour les travailleurs sans papiers ? - jeudi 12 avril - 20h - salle Claude Debussy.

"Absurde !" et "Entourloupes et sac d'embrouilles"

atelier théâtre de La Madeleine - samedi 14 avril - 20h30 - salons de l'hôtel de ville.



Les rendez-vous

Soirée dansante

Festival d'accordéon dansant avec l'orchestre Généric, Gilou, Florence Pariot, Philippe Charbois, Madeline Alanic, Jean-Paul Renard, Jean-Denys Hugot - Triage FM renseignements et réservation 03 86 62 11 05 et 03 86 80 44 65 - salons de l'hôtel de ville - vendredi 6 avril à partir de 21h - parking surveillé.

Cérémonie patriotique

Journée nationale du souvenir de la déportation hommage aux résistants joviens morts en déportation dimanche 29 avril - dépôt de gerbes - rendez-vous à l'angle de la rue de la Baignade et de l'avenue Roger Varrey à 10h15 - cérémonie au monument aux morts à 11h

A noter aussi

Braderie du Secours catholique - 14 rue des Ingles - samedi 14 avril - de 8h30 à 17h

Collecte de sang - mercredi 18 avril de 8h15 à 12h15 place du 1^{er} RVY et **collectes de plasma** sur rendez-vous au 03 86 62 24 37 salle des Champs Blancs le mercredi 25 avril - Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté.

Elections présidentielles - dimanches 22 avril et 6 mai bureaux ouverts de 8h à 18h

L'œil du photographe - découverte de la photographie et de la technique du tirage argentique - tirage en chambre noire de manière originale - exposition à la lumière du papier photosensible à la base de toute photographie Atelier photo de l'ACE Joigny - samedi 28 avril de 14h30 à 18h - maison du Bailli

Culturisme - finale nationale du plus bel athlète de France avec Patrice Thomas, M. Monde, en démonstration - institut Michel Gauthier et association culturiste française - samedi 28 avril - 18h - salons de l'hôtel de ville



Cinéma - salle Claude Debussy - les films du mois d'avril

Les infidèles avec J. Dujardin, G. Lellouche, A. Lamy ● **John Carter** avec T. Kitsch, L. Collins ● **Hasta la vista** avec R. Vanden Thoren, G. De Schrijver, T. Audenaert ● **Cloclo** avec J. Renier, B. Magimel ● **30° Couleur** avec L. Jean-Baptiste, E. Montoute, M.-Sohna Condé ● **L'oncle Charles** avec E. Mitchell, A. Lamy ● **Hunger games** avec J. Lawrence, J. Hutcherson ● **The descendants** avec G. Clooney, S. Woodley, A. Miller ● **Les Pirates, bons à rien, mauvais en tout** avec H. Grant, S. Hayek, R. Tovey ● **Sur la piste du Marsupilami** avec J. Debbouze, F. Testot

Sous réserve de disponibilité des copies distributeurs - Programme sur le répondeur cinéma - **03 86 62 43 85** - à l'office de tourisme, quai Ragobert (03 86 62 11 05), sur les sites www.ville-joigny.fr - sortir à Joigny/cinéma et <http://panoramic-joigny.cine.allocine.fr/>